# CAPECONSEIL

DÉVELOPPER ORGANISER COMMUNIQUER

FORM ATION





### « Booster mon projet »

Juin 2018
Christophe NICOTA

#### **CAPE CONSEIL**

Chez O'Village Cinépôle – Bat C

170 avenue du Stade 42170 St Just St Rambert

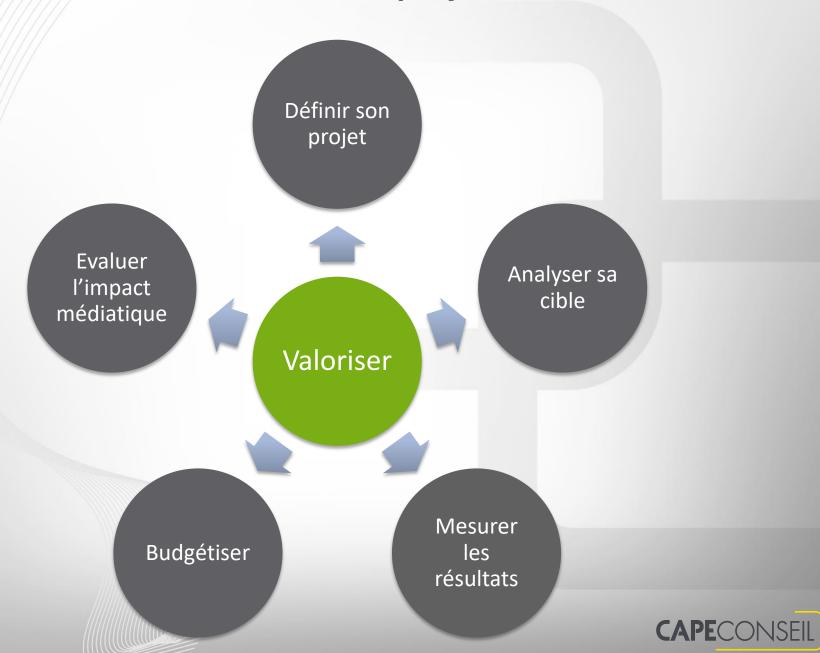
Tél.: 04 82 82 50 08 Mail: contact@capeconseil.com



### Une démarche en 3 étapes

**Quels objectifs?** Se donner Qui gère? un cadre Nos limites? Définir sa Quels projets? Qui cibler? stratégie Stratégie de Mettre en **Communication** oeuvre **Prospection / Réseau** 

#### Bien valoriser son projet c'est aussi...



#### Le mécénat

#### Qui peut bénéficier du mécénat \*?

Au regard du droit fiscal, le bénéficiaire et son projet doivent remplir différentes conditions :

- sauf exceptions, exercer son activité en France;
- exercer son activité dans au moins un des domaines d'intérêt général (Article 238bis du CGI);
- être en gestion désintéressée ;
- avoir un caractère non lucratif;
- ne pas fonctionner au profit d'un cercle restreint de personnes.

Ces critères sont cumulatifs.



#### Le mécénat

#### Pour les collectivités :

Les dons effectués par une entreprise à une collectivité publique peuvent ouvrir droit à la réduction fiscale prévue à l'article 238 bis du CGI (idem pour les particuliers et l'article 200).

#### Conditions d'éligibilité :

- Don effectué dans un des domaines cités par l'article 238b du CGI
- Le projet doit être réalisé en France (ou dans un des champs autorisés à l'international)
- Le projet ne doit pas bénéficier uniquement à un cercle restreint de personnes
- Le projet doit avoir un caractère non lucratif. La gestion désintéressée est ici présumée.



#### Le mécénat

#### Les formes du mécénat:

Financier €€€

**En nature** 

Compétences

#### Le mécénat en résumé

#### Pour qui?

- Association d'utilité publique
- Association d'intérêt général (et dans la liste de l'art 238b du CGI)
- Fondations
- Fonds de dotation
- Collectivités

#### **Comment?**

- Financier
- Nature
- Compétence

#### **Avantages?**

#### **Avantage Fiscal**

- 66% du montant du don pour particulier
- 60% pour entreprise

- Partenariat centré sur les valeurs
- Convaincre sur le projet avant de parler de l'avantage fiscal





#### Le sponsoring

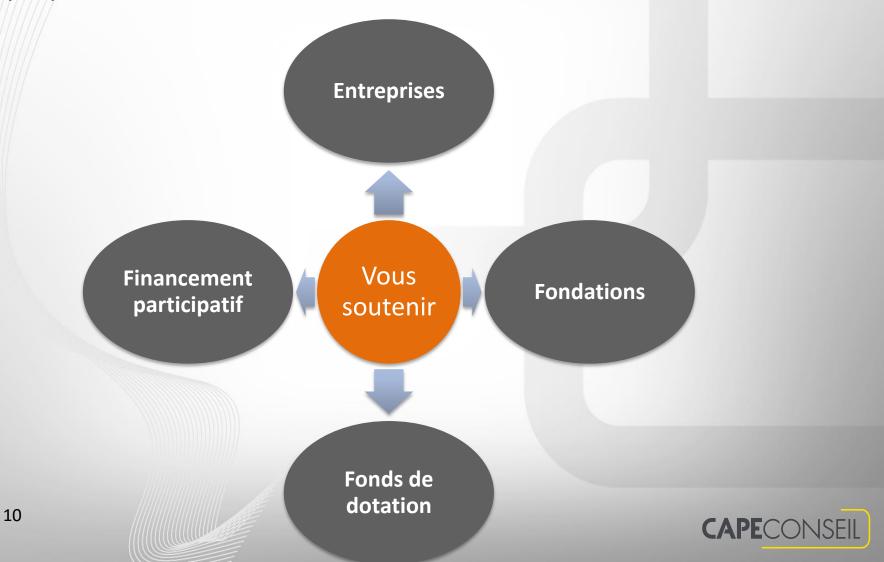
« Le sponsoring ou parrainage est le **soutien** matériel **apporté** à une manifestation, une structure, une personne ou un projet, **en vue d'en retirer un bénéfice direct** »

- C'est une démarche commerciale
- Elle doit apporter de la visibilité au partenaire
- Emission d'une facture



#### Les acteurs du mécénat

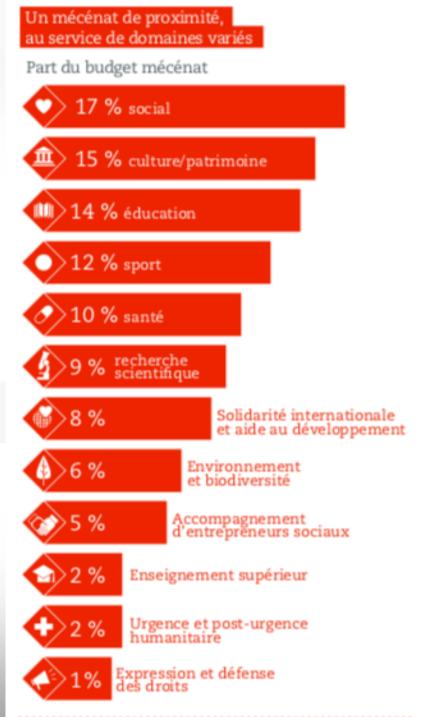
Il y a plusieurs acteurs à solliciter sur une démarche de mécénat



#### Les tendances actuelles

## Montée en puissance du mécénat

- 3,5 mds d'euros par an
- 14% des entreprises sont mécènes
- 79% pensent stabiliser ou augmenter leur soutien dans les 2 ans.



#### Mécénat dans la sphère publique

#### **Historiquement 3 secteurs d'intervention :**

- Culture : musée, travaux de rénovation du patrimoine, acquisition d'œuvres.
- Hôpitaux : programmes pour améliorer la vie des patients à l'hôpital, programmes de recherche, acquisition de matériel de pointe, etc.

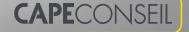
Exemple : CHU de Nîmes qui a crée son fonds de dotation

- Universités : création de fondations universitaires, pour soutenir la recherche et la formation, la vie étudiante et l'insertion professionnelle

#### **Charte Ethique**

Utile pour définir les relations avec ses donateurs

- Déontologie
- Règles d'octoi des contreparties



#### Notion de contrepartie

Il doit exister une disproportion marquée entre le montant du don et la valeur de la contrepartie

1 pour 4



### Risque de requalification en marché public :

S'il existe un rapport direct et équilibré entre la satisfaction des besoins de l'administration\* et les contreparties en termes d'avantages consentis à l'entreprise.

(\*pas forcément financier)



## Gérer en interne ou créer une structure dédiée ?

#### Dépend de 4 critères :

- L'ampleur des objectifs poursuivis
- La vision stratégique et la politique de mécénat que souhaite mener la collectivité
- **Les structures déjà existantes** (interne et externe)
- Les ressources humaines disponibles

#### **Externe:**

- Rend visible la démarche
- Marque un véritable engagement



#### Conclusion

Diversifier ses financements est un enjeu stratégique majeur aujourd'hui pour la plupart des acteurs, si techniquement cela reste accessible au plus grand nombre, cela nécessite :

- Du temps,
- Un gros investissement de l'équipe pour aller audevant des soutiens potentiels,
- Une approche différente de la relation (autre que marchande)

